

# De l'autre côté de l'Afrique

## La veille agricole

N°6/2020 du 16/10/20

Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)



Les publications des Services Economiques d'AEOI - Service Economique Régional de Nairobi



## COVID-19

- **Zone AEOI – Une évolution hebdomadaire à la hausse de 45%.** Après une diminution de 10 % la semaine dernière, le nombre de cas est en hausse de 45 % sur la zone AEOI, soit plus rapide qu'à l'échelle de l'Afrique subsaharienne (11%). De fortes hausses sont enregistrées en Ethiopie (+6 441 contre 4 288 la semaine précédente) et au Kenya (+2 235 contre +952 la semaine dernière) alors que le pays continue d'alléger les mesures (couvre-feu passant de 21h à 23h, réouverture des écoles pour certaines classes en transition). Selon l'OMS, les Seychelles, Maurice et l'Erythrée sont les seuls pays d'Afrique subsaharienne à n'enregistrer que des cas sporadiques.
- **Zone EAC – Toujours de longues files d'attente aux postes frontières.** De nombreuses files d'attente de camions sont toujours observées aux frontières internes de l'EAC (East African Community). Parmi les raisons invoquées : beaucoup de chauffeurs se présenteraient aux postes frontières sans un certificat COVID-19 valide (soit moins de 14 jours), imposant de réaliser des tests à la frontière, ce qui nécessite des délais de 48 à 72 heures pour obtenir les résultats et des stocks importants en réactif. En outre, aucun mécanisme n'existerait pour distinguer les fils de camion des conducteurs disposant de ces certificats, de ceux qui n'en disposeraient pas. L'adoption des certificats électroniques COVID-19 délivrés via la plateforme numérique récemment mise en œuvre devrait permettre de réduire les files d'attente dont certaines peuvent encore représenter jusqu'à 30km. plus de 5 km.

## Points notables d'actualité générale

- **Zone AEOI – Révisions des prévisions macroéconomiques : le Rwanda, l'Ethiopie, la Tanzanie et le Kenya affichent toujours une croissance positive pour 2020.** La croissance mondiale devrait s'établir à -4,4 % en 2020, soit une amélioration de 0,8 point de pourcentage (pdp) par rapport aux prévisions du FMI de juin 2020. Cette amélioration reflète un 2<sup>ème</sup> trimestre meilleur que prévu à l'échelle mondiale, mais la performance macroéconomique des pays émergents et en développement (-3,3 %) se détériore néanmoins de 0.2 pdb par rapport à juin. Le PIB d'Afrique subsaharienne accuserait une contraction de 3 % (+ 0,2 pdb) principalement portée négativement par l'Afrique du Sud et le Nigéria. A l'exception du Burundi (+2,3 pdp), du Kenya (inchangé) et de la Somalie (+1 pdp), l'ensemble des pays de la zone AEOI ont vu leur prévision de croissance revue à la baisse par rapport à juin 2020. Seuls le Rwanda (+2 %), l'Ethiopie (+1,9%), la Tanzanie (+1,9 %) et le Kenya (+1 %) devraient enregistrer une croissance positive en 2020. Tous les autres pays de la zone devraient néanmoins connaître un rebond en 2021, à l'exception du Soudan du Sud. Avec un secteur touristique très affecté, l'île Maurice et les Seychelles sont les pays accusant la plus forte contraction pour 2020, avec une diminution respective de -14,2 % (-7,4 pdp) et -13,8 % (-3 pdp) de leur PIB.

- **Afrique de l'Est – Une mauvaise saison des pluies attendues pour la fin d'année 2020.** Alors que la période (octobre-décembre) est traditionnellement marquée par la seconde saison culturale de l'année, les précipitations s'annoncent bien inférieures à la normale. Une mauvaise saison est en effet attendue, caractérisée par un début tardif de la saison des pluies, des niveaux de précipitation inférieurs à la moyenne et de longues périodes de sécheresse sévères. Conjugués aux effets de la crise COVID-19 et aux invasions de criquets pèlerins, ces mauvaises conditions météorologiques devraient impacter le niveau des récoltes et la performance des troupeaux, et accentuer les risques d'insécurité alimentaire dans la région.
- **Ethiopie – Accélération de la lutte contre les criquets pèlerins.** Alors que l'Afrique de l'Est fait l'objet d'une invasion historique de criquets pèlerins depuis la fin de l'année 2019, l'épicentre de la présence du criquet pèlerin se situe à présent dans le Nord-Est de l'Ethiopie. La disponibilité des moyens aériens au cours des prochaines semaines sera cruciale pour limiter l'infestation des criquets et éviter la dispersion des essaims, alors que 2 avions ont été accidentés récemment. Au cours du mois de septembre, la FAO et les autorités éthiopiennes ont annoncé avoir traité 57 000 ha.
- **Tanzanie – Le Kilimandjaro en feu.** Depuis plusieurs jours, les flancs du plus haut sommet d'Afrique sont en proie aux flammes. Selon l'Autorité des parcs nationaux de Tanzanie (TANAPA), l'incendie serait parti d'un refuge pour touristes. Les zones affectées sont situées entre 2700 et 3700 m d'altitude dans des secteurs essentiellement constitués d'arbustes et de buissons : la forêt tropicale ne semblerait pas touchée et aucun mort ni blessé ne seraient à déplorer. Plus de 400 soldats et 600 pompiers auraient été déployés dans la zone pour contenir l'incendie. Avec ses 5891 mètres d'altitude, le mont Kilimandjaro est l'un des principaux bijoux touristiques de la Tanzanie : plus de 50 000 touristes l'escaladeraient chaque année.
- **Rwanda – Signature d'un accord entre le Rwanda Finance Limited (RFL) et Bpifrance.** RFL est une entreprise publique à but non lucratif, détenue à 100 % par l'Etat rwandais. Elle est chargée de renforcer et promouvoir l'attractivité de la place financière rwandaise. L'accord de coopération signé le 6 octobre avec Bpifrance s'organise en trois objectifs : contribuer au développement d'un écosystème d'innovation, entrepreneurial et financier au Rwanda ; promouvoir le développement des PME et ETI françaises opérant ou intéressées par le marché africain en se structurant au travers du Kigali International Financial Center ; et développer des missions, des projets et des événements afin d'optimiser le lien entre Bpifrance et RFL ainsi que d'autres institutions financières au Rwanda afin de générer des partenariats d'affaires.

## Actualités agricoles

---

- **Kenya – Un programme de 40 millions d'euros pour soutenir l'incubation et l'accélération des entreprises agricoles et agroalimentaires kenyanes.** Avec l'appui du Kenya Climate Innovation Center (KCIC), le programme financé par l'UE et DANIDA vise à soutenir 2.400 femmes et entreprises agroalimentaires dirigées par les jeunes à travers le Kenya. Il devrait créer 17 000 emplois. Le programme verra le déploiement de 8 centres d'incubation d'entreprises. Le Kiambu Business Incubation Hub, récemment inauguré, ciblera les entreprises agroalimentaires des comtés de Kiambu, Nairobi, Muranga, Nakuru et Nyandarua en leur offrant une formation, un conseil et un financement pour permettre aux femmes et aux jeunes d'accompagner leurs projets de développement d'entreprise.
- **Tanzanie – Lancement d'un programme d'assurance agricole en 2021.** L'Autorité de réglementation de l'assurance (TIRA) a annoncé l'initiative gouvernementale de mettre en place d'ici 2021, un nouveau programme pour renforcer l'accès des acteurs agricoles aux produits d'assurance. Baptisée National Agriculture and Livestock Insurance (NALI) Scheme, l'initiative s'étendra sur la période 2021-2025. Elle vise globalement à porter la part du secteur de l'assurance dans le PIB du pays à 5 %, d'ici 2024, contre moins de 1 % actuellement et à améliorer la couverture de la production végétale et animale par les compagnies d'assurance. Seules 5 compagnies d'assurances proposent des produits et services au profit de l'agriculture sur les 26 que compte le pays. Dans ce cadre, le gouvernement devrait investir dans l'installation de systèmes d'irrigation pour réduire les risques liés à la vulnérabilité climatique. Pour rappel, le secteur agricole représente environ 30 % du PIB de la Tanzanie

- **Ouganda – Le gouvernement prévoit de créer une banque agricole.** Dans son discours prononcé lors de la 58e célébration de l'Indépendance, le Président Museveni a annoncé l'intention du gouvernement de créer une banque agricole, afin de faciliter l'accès aux financements des agriculteurs, ces derniers rencontrant des difficultés à se financer auprès des banques commerciales. Le Président a notamment dénoncé les taux d'intérêt élevés pratiqués par les banques commerciales et leurs réticences à proposer des crédits longs termes plus adaptés aux besoins des agriculteurs et des investisseurs. Il a également rappelé que la banque de développement nationale – l'Uganda Development Bank que le gouvernement n'a pas souhaité privatiser – a également pour mission de faciliter l'accès aux financements des investisseurs. La Banque agricole, dont la mission serait la même, serait spécialisée dans l'agriculture et pourrait être détenue par les agriculteurs eux-mêmes.
- **Madagascar – Le FIDA soutient l'accès au marché de 15 000 agriculteurs en zone rurale.** Dans le cadre de son mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres, le Fonds international de développement agricole (FIDA) a approuvé le financement du Projet d'appui à la Commercialisation des Produits Agricoles (PACPA) pour un montant de 825 k USD. Bénéficiant à 15 000 producteurs ruraux, il vise le renforcement de la chaîne de distribution commerciale de produits agricoles, l'amélioration de l'accès aux marchés et l'extension de la plateforme informatique « Bazarmada » de la Chambre de Commerce et d'industrie de Tananarive (CCIA), qui sera ensuite implantée dans 11 régions malgaches.
- **Seychelles – Un partenariat stratégique entre le gouvernement des Seychelles et la société britannique Chainvine pour assurer la traçabilité de la filière pêche.** Le spécialiste de la gestion informatique des données, le britannique Chainvine, a conclu un partenariat stratégique avec le gouvernement des Seychelles pour le développement d'une plate-forme numérique visant à faciliter le processus de gestion des affaires dans le secteur de la pêche. L'accord qui a été signé lundi 12 octobre permettra aux utilisateurs d'assurer la traçabilité du poisson « de la mer à la vente » en s'appuyant sur un système de certification et de consolidation des données. Deuxième pilier de l'économie seychelloise après le tourisme, le secteur de la pêche représente 5% du PIB et, à lui seul, 26 % des recettes en devises.

## Commerce (échanges commerciaux, entraves, opportunités)

---

- **UA – Lancement d'une campagne en ligne pour promouvoir le commerce intra-africain par l'UA.** La campagne #TradeEasier (septembre – décembre 2020) visant à promouvoir le commerce africain auprès des petites et moyennes entreprises (PME) a été lancée par l'Union Africaine et la CNUCED. En s'appuyant sur la plateforme interactive « tradebarriers.africa », qui s'inscrit dans l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) pour la suppression des barrières non tarifaires, cette initiative encourage les PME dans leurs activités de commerce intra-africain par des formations à cet outil numérique. Selon la CNUCED, le continent enregistrerait un gain de 20 Mds USD en supprimant ces barrières.
- **Kenya – La pénurie d'œufs fait grimper les prix.** Les prix des œufs sont au plus haut compte tenu d'une diminution de l'offre et d'une reprise de la demande. Les prix des œufs étaient tombés au plus bas au début de la crise COVID-19 en avril dernier : cette chute des cours et les importants surplus avaient alors poussé les grandes exploitations à réduire leur production, ce qui affecte l'offre aujourd'hui. Cette situation, combinée à la diminution des importations, met aujourd'hui le marché des œufs en tension et cette situation devrait encore durer quelques temps. En effet, de nombreux éleveurs n'ont pas encore reconstitué leurs effectifs de poules pondeuses et le coût de l'aliment reste élevé, avec une augmentation de 12% observé en un an.
- **Ethiopie – Mise à disposition de 390 tracteurs et moissonneuses-batteuses assemblés localement.** L'État régional d'Oromia a mis à disposition des agriculteurs 310 tracteurs et 80 moissonneuses-batteuses dans le cadre de la modernisation du secteur agricole. Les machines agricoles remises aux agriculteurs ont été assemblées par Kegna Agricultural Equipment Manufacturing dans la ville de Shashemene. Les agriculteurs bénéficient d'une facilité d'achat en payant comptant 30% du prix et en remboursant les 70% restants sur 5 années. Depuis sa création en 2018, Kegna Agricultural Equipment Manufacturing a doré et déjà assemblé et distribué 730 machines agricoles.

- **Soudan – Suspension des importations d'animaux vivants par l'Arabie Saoudite.** L'Arabie Saoudite a suspendu temporairement les importations d'animaux soudanais et exige l'amélioration de l'état des quarantaines ainsi que le respect des conditions concernant la vaccination contre le RVF. Sur une centaine de cargaisons, 30 ont été refusées par les autorités saoudiennes depuis le début de l'année, du fait d'un taux d'immunité inférieur au taux convenu. Un haut responsable saoudien a indiqué à un média soudanais que ce problème d'immunité pourrait avoir comme cause la qualité du vaccin administré. Il n'exclut pas non plus une connivence entre certains exportateurs soudanais et des responsables des quarantaines afin de faire partir des animaux n'ayant pas le taux requis d'immunité.

\*\*\*\*\*

**Zone de compétence du Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien :**  
Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar, Maurice



Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Nairobi  
à l'adresse : [www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya](http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya)



**Auteur :** Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, avec les contributions des Ambassades d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Services économiques et Services de Coopération et d'Action culturelle)

**Copyright :** Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional du Nairobi (adresser les demandes à [vincent.abt@dgtresor.gouv.fr](mailto:vincent.abt@dgtresor.gouv.fr))

**Clause de non-responsabilité :** Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

**Abonnement par email :** [vincent.abt@dgtresor.gouv.fr](mailto:vincent.abt@dgtresor.gouv.fr)

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.

  
**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*